

Rapport CeFiP **Financement des PME 2006**

Table des matières

Avant-propos.....	3
Remontée des investissements.....	4
Amélioration de la santé financière des entreprises.....	5
Niveau élevé d’octroi de crédit en 2006.....	7
Point d’inflexion atteint: stabilisation de l’octroi de crédit en vue.....	9
De moins en moins d’entreprises débitrices.....	12
L’évolution du crédit et son coût dépendent du risque.....	15
Glissement vers l’asset based lending: l’importance du leasing et du factoring.....	17
L’importance des différents types de crédits.....	19
Financement public des PME en Belgique.....	21
Les activités de la Banque Européenne d’Investissement (BEI) et du Fonds Européen d’Investissement (FEI) en Belgique.....	22
Importance des formes de financement par rapport au Produit Intérieur Brut.....	24
Continuer à améliorer les données sur le financement des PME.....	26
Sources pertinentes de données concernant le financement des PME en Belgique.....	27

Avant-propos

Ce rapport présente un aperçu de l'évolution du financement des PME en Belgique. Sur base d'une collaboration avec la Banque Nationale de Belgique, le CeFiP publie les données relatives aux encours de crédits aux indépendants, petites, moyennes et grandes sociétés¹.

Parallèlement à l'octroi de crédit, des formes alternatives de financement sont abordées telles que le factoring, le leasing et le capital à risque. Une section est également consacrée au financement public et à la correction du marché. L'annexe statistique jointe à ce rapport comprend la totalité des tableaux et graphiques disponibles en matière d'octroi de crédit aux PME.

La collaboration d'un groupe d'experts du monde bancaire a permis d'intégrer au rapport une interprétation fondée des données chiffrées.

CeFiP, 18 juillet 2007

¹ Pour les définitions et la méthodologie, nous renvoyons aux notes de fin de l'annexe statistique jointe à ce rapport.

Remontée des investissements

Une des principaux moteurs de la forte croissance économique de 2006 fut l'augmentation des investissements des entreprises, tendance observée depuis 2004. La reprise des investissements fut facilitée par le renforcement de la situation financière des entreprises. Leurs résultats se sont améliorés depuis 2002. Depuis lors, les entreprises non financières ont réduit leur dette (exprimée en proportion de leur valeur ajoutée). Ce revirement de l'endettement alla de pair avec une amélioration des ratios comptables, tant pour les grandes sociétés que pour les PME, même si les évolutions furent moins marquées pour ces dernières. Parallèlement à la demande, les conditions de crédit stimulèrent les investissements, le taux d'intérêt nominal restant, au cours de l'année 2006, à un niveau historiquement bas.

Littérature

-BNB (2006), Rapport annuel 2006.

-BNB (2007), *Résultats provisoires de l'enquête de printemps 2007 sur les investissements dans l'industrie manufacturière*, communiqué de presse, 29 juin 2006.

Amélioration de la santé financière des entreprises

Il ressort de l'analyse des ratios financiers que la santé des bilans et comptes de résultats des sociétés non-financières belges s'est améliorée depuis 2002. On a notamment constaté une amélioration des ratios suivants :

- Rentabilité financière²: Augmentation depuis 2002 pour toutes les sociétés. Les PME, traditionnellement moins rentables que les grandes entreprises, ont même atteint en 2005 un niveau supérieur à celui de la fin des années 90.
- Solvabilité³:
 - On constate depuis 2002 une augmentation du degré d'indépendance financière⁴. Cette tendance aurait été soutenue en 2006 par l'augmentation des fonds propres survenue suite à l'introduction de la mesure fiscale de déduction des intérêts notionnels⁵. On s'attend pour l'année 2006 à ce que ce soit essentiellement les grandes sociétés qui recourent à la mesure. Le fait que seules les grandes sociétés aient enregistré en 2006 un taux de croissance négatif de crédit prélevé n'y est probablement pas étranger. Il n'existe pour le moment aucune donnée chiffrée quant à l'utilisation effective de la mesure.
 - Le degré de couverture des fonds de tiers par le cash flow a progressé depuis 2002.
- Liquidité au sens large: Dans quelle mesure les entreprises peuvent-elles satisfaire à leurs engagements à court terme grâce à leurs actifs circulants. Ce ratio est plus élevé pour les grandes sociétés que pour les PME. Le fait que le ratio soit supérieur à l'unité pour les deux catégories d'entreprises signifie qu'elles possèdent un fonds de roulement net positif. Le degré de liquidité a nettement augmenté depuis 2002 et les grandes entreprises ont atteint, en 2005, un niveau record. En règle générale, les entreprises aux fortes liquidités recherchent moins de financements externes.

Les caractéristiques financières des entreprises peuvent évidemment différer selon leur secteur ou leur région. L'accès au financement présentera donc lui aussi des différences

² La rentabilité financière est définie ici comme le ratio du résultat net après impôt sur les fonds propres. Ce ratio s'élevait en 2005 à 8,5% pour les PME et à 10,2% pour les grandes entreprises (BNB, 2006).

³ Capacité de tenir ses engagements financiers à court et long termes.

⁴ Défini comme le rapport entre fonds propres et total du passif. Ce ratio s'élevait en 2005 à environ 36% pour les PME et à environ 45% pour les grandes entreprises (BNB, 2006).

⁵ Cette mesure fiscale est d'application depuis le 1^{er} janvier 2006 et permet de soustraire de la base imposable un pourcentage déterminé (fixé annuellement) des fonds propres corrigés. Cette mesure atténue la discrimination entre financement par fonds de tiers et financement par fonds propres. La mesure peut avoir un effet structurel sur le financement des PME en Belgique.

selon la région et/ou le secteur. Nous renvoyons aux publications listées ci-dessous pour de plus amples informations sur la santé financière des entreprises belges.

Littérature:

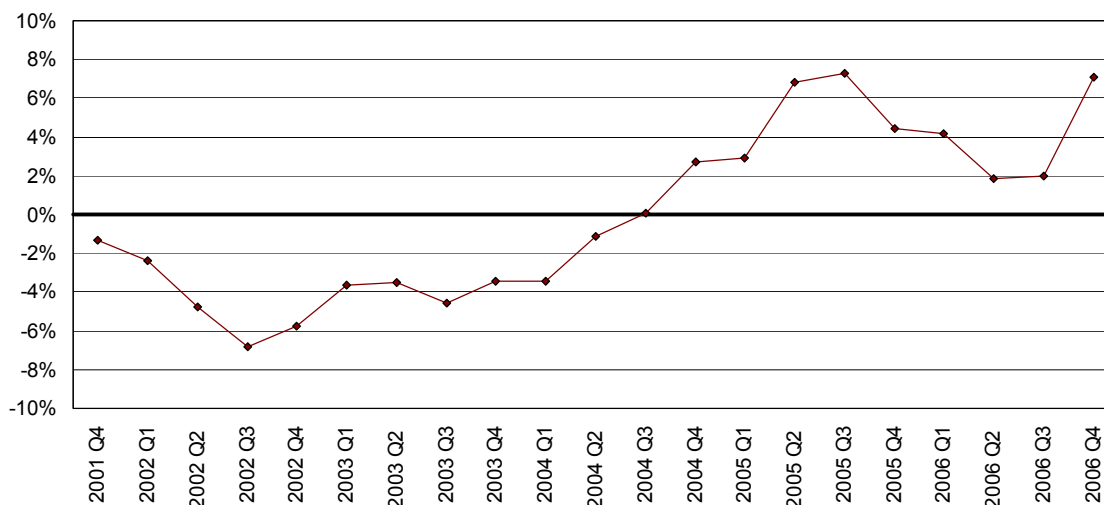
- Deloitte Fiduciaire (2006), *Baromètre pour les PME 2006, 10 indicateurs financiers pour guider votre entreprise*, novembre 2006; voir www.barometrePME.be .
- BNB (2006), Rapport annuel 2006
- Ooghe Hubert et Spaenjers Christophe (2006), “De Financiële toestand van de Belgische ondernemingen 2006”, Faculteit Economie en Bedrijfskunde, Universiteit Gent, working paper 2006/380, avril 2006

Niveau élevé d'octroi de crédit en 2006

L'évolution de l'octroi de crédit reflète celle de la conjoncture. Au cours du deuxième semestre 2004, la croissance de l'encours de crédit aux indépendants et sociétés est devenue positive (voir figure 1a) et a atteint en 2006 son niveau de début 2000. Le montant total de crédit octroyé aux indépendants et sociétés s'élevait fin 2006 à 160,39 milliards €.

Cette croissance cyclique fût également soutenue par des facteurs structurels⁶ sur le marché du crédit. Il est important de noter que de plus en plus de reprises sont financées par crédit. On ne peut donc pas, à l'heure actuelle, parler de « credit crunch ».

Figure 1a Croissance annuelle (%) du montant total de crédit accordé aux indépendants et sociétés



* La « croissance annuelle » est la croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

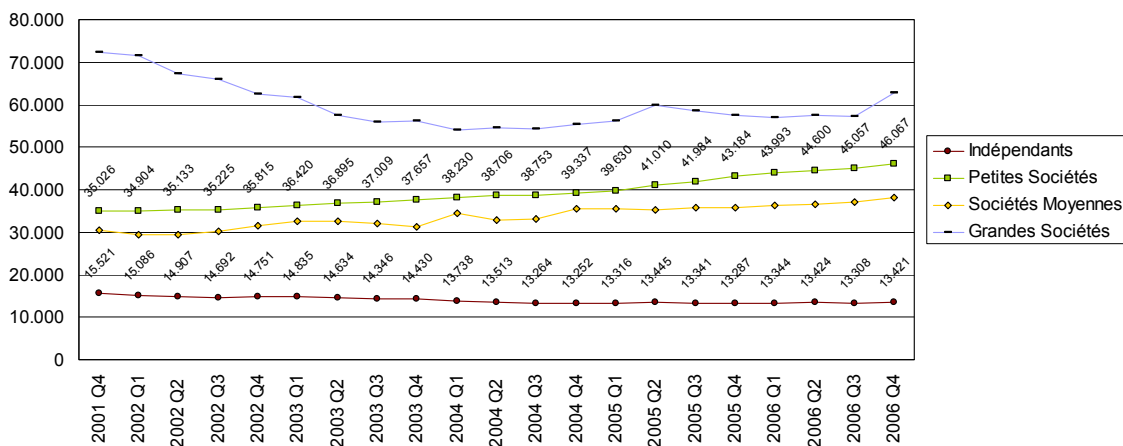
Source: CeFiP et BNB

⁶ Concernant le rôle croissant des organismes non-bancaires dans l'offre de crédit, nous renvoyons au Financial Stability Review (2007), p.39. Concernant le rôle de la titrisation, voir aussi BCE (2007), p. 21.

La figure 1b montre que l'évolution du montant de crédit accordé diffère selon la catégorie d'entreprise. Tant les petites sociétés que les sociétés de taille moyenne et grande ont enregistré une croissance de ce montant de plus de 6% en 2006. Le montant de crédit accordé aux indépendants n'a augmenté que d'1%.

Le montant total de crédit octroyé s'élevait fin 2006 à 13,42 milliards € pour les indépendants, 46,07 milliards € pour les petites sociétés, 38,22 milliards € pour les sociétés de taille moyenne, et 62,68 milliards € pour les grandes sociétés.

Figure 1b Evolution du montant de crédit accordé aux indépendants et sociétés (millions d'euros)



Source: CeFiP et BNB

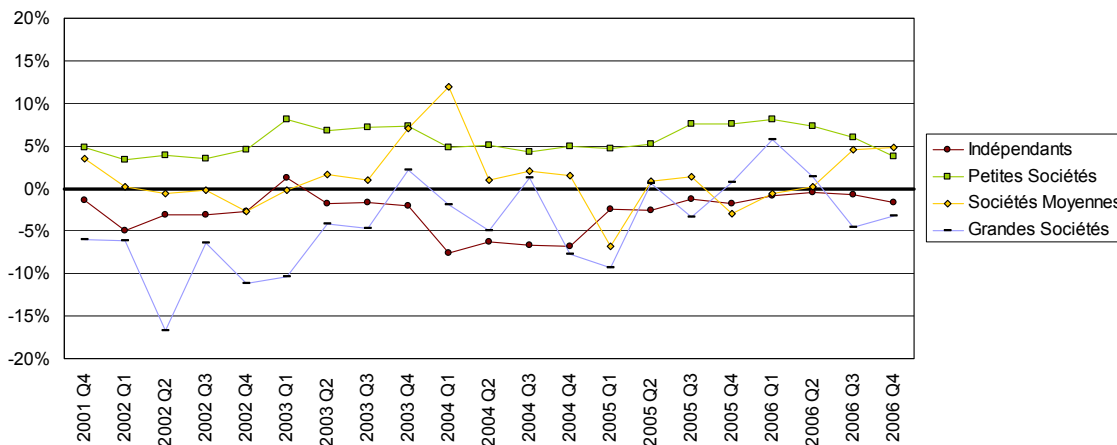
Littérature :

- BCE (2007), "Factors underlying the strong acceleration of loans to euro area non-financial corporations", ECB Monthly Bulletin, janvier 2007, pp. 19-21.
- BNB (2007), Bank Lending Survey: http://www.bnb.be/doc/DQ/BLS/home_f.htm
- BNB (2007), Financial Stability Review 2007.

Point d'inflexion atteint: stabilisation de l'octroi de crédit en vue

Une stabilisation à ce niveau élevé ou un repli graduel semblent probables pour l'année 2007. Ce revirement se concrétise par une croissance annuelle du montant de crédit prélevé positive mais décroissante (voir figure 2) bien que le dernier trimestre 2006 ait été témoin d'une surprenante croissance du montant de crédit accordé (voir figure 1b). Il semble que l'offre d'octroi de crédit continue à croître bien que la demande commence peu à peu à diminuer. Deux éléments importants devraient encore soutenir la demande un certain temps : le secteur de l'immobilier et les reprises (MBO's). Notons toutefois que l'activité dans le secteur de la construction semble ralentir.

Figure 2 Croissance annuelle (%) du montant prélevé par les indépendants et les sociétés



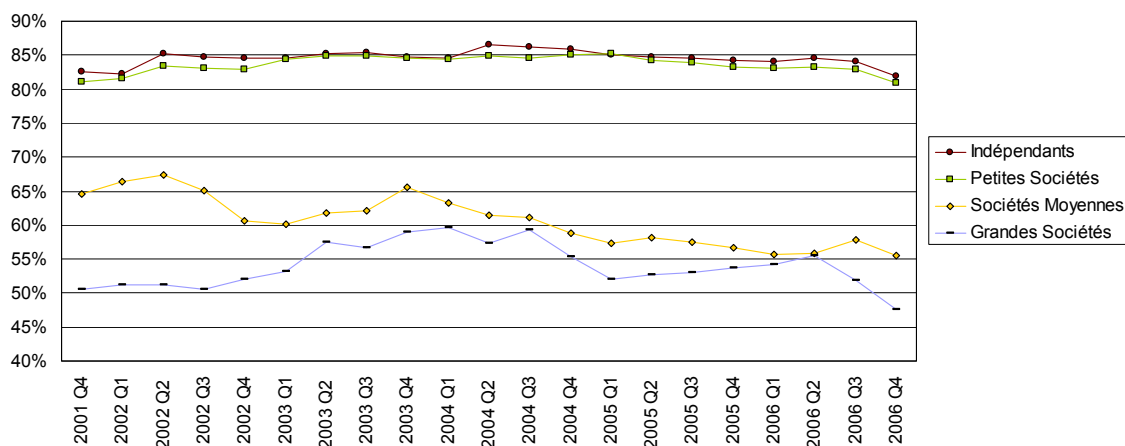
* La « croissance annuelle » est la croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.
 Source: CeFiP et BNB

Cette relation entre offre et demande s'exprime également à travers le taux d'utilisation (TA) à la figure 3. Le TA des indépendants et petites sociétés se situe à un niveau nettement supérieur à celui des sociétés de taille moyenne ou grande. Les plus petites entreprises se finançant principalement à long terme, leur TA est logiquement plus élevé. Elles ne vont chez leur banquier que lorsqu'elles ont besoin de crédit. Les plus grandes entreprises anticipent leurs besoins de crédit et ont un accès permanent à des lignes de crédit. Leur TA est, en conséquence, plus faible.

Les petites entreprises sont plus dépendantes du crédit bancaire que les grandes entreprises. Le fait que les petites entreprises représentent un risque plus élevé et se voient dès lors octroyer moins de crédits peut y contribuer.

L'expansion de l'octroi de crédit en réaction à l'expansion économique est atténuée par le fait que les grandes entreprises aient de plus en plus recours à des formes alternatives de financement. La figure 3 montre que le TA des grandes entreprises a diminué de 20% depuis le troisième trimestre 2004.

Figure 3 Taux d'utilisation (ratio du montant prélevé sur le montant accordé)



Source: CeFiP et BNB

Le TA a diminué en 2006 et ce, pour toutes les catégories d'entreprises. Il se situe pour le moment à son niveau le plus bas depuis le troisième trimestre de 2001 et s'élève à 82% pour les indépendants, 81% pour les petites sociétés, 55,5% pour les sociétés de taille moyenne et 47,6% pour les grandes sociétés.

La baisse du dynamisme de l'activité de crédit se reflète également dans les résultats belges de la Bank Lending Survey qui signale une stabilisation de la demande de prêts de la part des sociétés non-financières au 1^{er} trimestre 2007. La BLS s'attend également à une stabilisation au deuxième trimestre 2007.

A titre de comparaison, on a noté, en Allemagne, une croissance positive mais en baisse des nouveaux crédits. On s'attend pour le deuxième trimestre 2007 à une croissance comprise entre 1% et 3%, en comparaison à 4% pour le premier trimestre 2007 et 6% pour le dernier trimestre 2006.

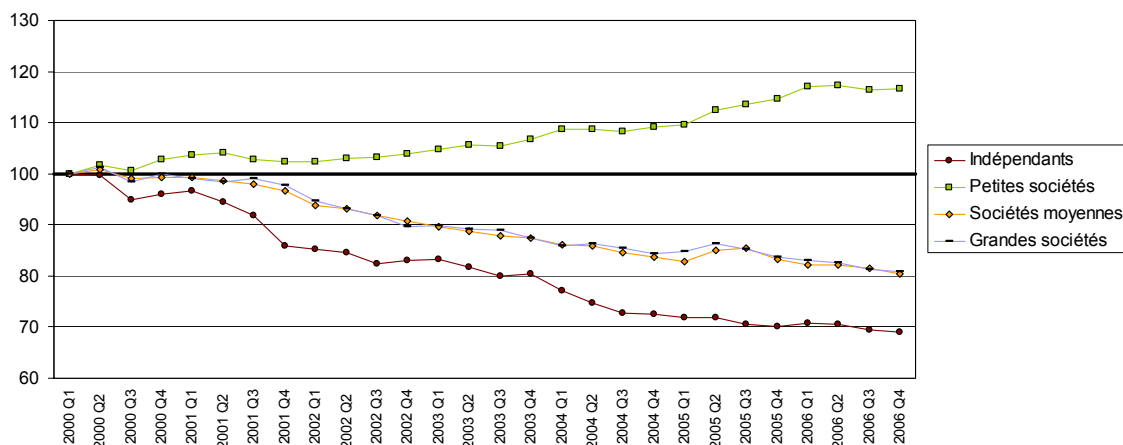
Littérature:

- KfW (2007), “Höhepunkt überschritten? Wachstum auf dem Kreditmarkt nimmt ab”, *KfW-Kreditmarktausblick*, mai 2007.
- BNB (2007), Bank Lending Survey: http://www.bnb.be/doc/DQ/BLS/home_f.htm
- BNB (2007), Financial Stability Review 2007

De moins en moins d'entreprises débitrices

Entre le début de l'année 2000 et la fin de l'année 2006, le nombre de sociétés et d'indépendants débiteurs a diminué de 13%. C'est n'est qu'après la mi-2005 qu'une croissance positive fut constatée principalement par l'entremise des petites sociétés (+17%), faisant ainsi exception à la tendance générale. Tant les indépendants (-31%), que les sociétés moyennes (-20%) ou grandes (-19%) ont en effet enregistré une diminution du nombre de leurs débiteurs (voir figure 4).

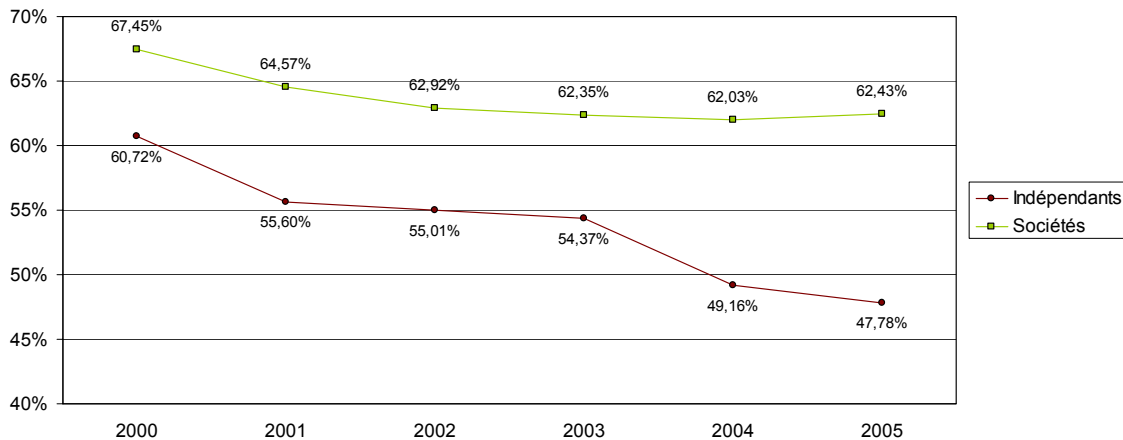
Figure 4 Evolution du nombre de débiteurs (indépendants et sociétés; 2000 Q1 = 100)



Source: CeFiP et BNB

La diminution du nombre d'indépendants débiteurs est particulièrement remarquable. Elle semble logiquement aller de pair avec une diminution du nombre total d'indépendants. Si l'on regarde la relation entre le nombre de débiteurs et la population totale, on constate, pour les indépendants, une diminution frappante de cette proportion (-21,3% de fin 2000 à 2005) (voir figure 5).

Figure 5: Evolution du nombre de débiteurs en proportion de la population totale (%)



Source: CeFiP, BNB et SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

La diminution du nombre d'indépendants débiteurs peut s'expliquer par le fait que nombre d'entre eux aient, ces dernières années, décidé de poursuivre leurs activités sous la forme d'une société. Des avantages juridiques et fiscaux y sont dans certains cas liés. L'évolution diffère selon le secteur.

Si l'on regarde la relation entre le nombre de débiteurs et la population totale, on constate néanmoins pour les sociétés une diminution de cette proportion de l'ordre de 7,44%. La proportion de débiteurs parmi la population totale diminue donc tant pour les indépendants que pour les sociétés⁷. Des moyens de financement alternatifs étant apparemment présents, une plus petite part des entreprises recourt au financement bancaire. L'amélioration de la santé financière des entreprises peut, en partie au moins, expliquer ce phénomène. Une part de la diminution du nombre de débiteurs peut également être attribuée au refus d'octroi de crédits et à la clôture de lignes de crédit. La banque ne devrait toutefois pas faire de distinction fondamentale entre personnes physiques et sociétés.

L'évolution du nombre de débiteurs exerce une influence sur les montants moyens de crédit. Durant les 5 dernières années (2001Q4 - 2006Q4), le montant moyen de crédit n'a cessé de croître.

⁷ Cela vaut tant sur base des chiffres du SPF Economie, Classes moyennes et Energie (-7,44% pour les sociétés et -21,3% pour les indépendants) que sur base de ceux de l'INASTI (-6,4% pour les sociétés et -32,9% pour les indépendants en activité principale).

Le montant moyen de crédit *accordé* a cru, durant cette période, de 8 % pour les indépendants, de 15 % pour les petites sociétés, de 51 % pour les sociétés de taille moyenne et de 5 % pour les grandes sociétés. L'inflation au cours de la période 2002-2006 s'élevait à 10,17% (Eurostat, HICP). Les sociétés de taille moyenne et, dans une moindre mesure, les petites sociétés semblent donc avoir connu une augmentation réelle du montant moyen de crédit. Fin 2006, le montant moyen de crédit s'élevait à 77.856 € pour les indépendants, à 256.875 € pour les petites sociétés, à 3.551.950 € pour les sociétés moyennes, et à 16.525.771 € pour les grandes sociétés.

Le montant moyen de crédit *prélevé* a cru, au cours de la même période, de 7 % pour les indépendants, de 15% pour les petites sociétés, de 29 % pour les sociétés moyennes et a diminué d'1 % pour les grandes sociétés. Fin 2006, le montant moyen de crédit s'élevait à 63.827 € pour les indépendants, à 208.054 € pour les petites sociétés, à 1.971.599 € pour les sociétés moyennes et à 7.871.816 € pour les grandes sociétés.

Littérature:

- De Tijd (2007a), "Starters verkiezen eenmanszaak boven nv en bvba", 10 januari 2007.
- De Tijd (2007b), "Zelfstandige moet andere bankgarantie zoeken", 9 juin 2007.

L'évolution du crédit et son coût dépendent du risque

L'offre de crédit se situe à l'heure actuelle à un niveau élevé. On l'a vu, la santé financière des entreprises s'est améliorée depuis 2002. Cela a une influence positive sur la qualité des portefeuilles de crédit des banques et sur l'octroi de crédit aux entreprises. Les risques de crédit sont, à l'heure actuelle de très bonne qualité et peu de cas de contentieux sont à noter (BNB, 2007, p.41). Un autre scénario est toutefois probable en cas de retournement de la conjoncture.

Suite à l'introduction de Bâle II, les banques doivent mesurer de manière plus précise leur risque de crédit. Chaque débiteur reçoit un scoring basé sur la probabilité que son entreprise tombe en faillite. Plus le risque lié au projet est important, plus la banque devra maintenir de fonds propres en réserve. La prise de risque s'avère donc plus onéreuse pour la banque. Ce coût sera intégré dans la marge de crédit du client. Les emprunteurs aux risques trop élevés seront donc plus rapidement écartés alors que les « bons emprunteurs » pourront encore plus faire jouer la concurrence.

Dans l'hypothèse d'une détérioration de la santé financière des entreprises, on pourrait s'attendre à plus de sensibilité au risque de la part de la banque avec pour conséquence une augmentation des marges et une éventuelle diminution du nombre de débiteurs.

Les garanties jouent un rôle crucial lors de l'octroi de crédit et lors de la détermination de son prix. Le risque pris par la banque et les fonds propres que la banque doit maintenir à cet effet en réserve peuvent être limités par le recours aux garanties. A condition que le projet d'investissement satisfasse à une série d'exigences minimum, tels qu'une capacité de remboursement suffisante, les garanties données peuvent s'avérer décisives lors de l'octroi de crédit.

L'importance de certaines formes de garanties (p.ex. la caution solidaire, l'hypothèque) a toutefois été atténuée par la jurisprudence et les nouvelles lois qui en limitent l'utilisation. Depuis la mi-2005, les cautions peuvent être déchargées de leurs dettes et depuis la mi-2007, les indépendants peuvent protéger leur habitation contre la saisie. En conséquence, les banques recherchent des garanties alternatives et les formes alternatives de financement gagnent en importance.

L'évolution du prix de l'immobilier influence fortement la valeur des hypothèques. Une augmentation du prix des habitations peut stimuler l'octroi de crédit alors qu'une stabilisation ou une diminution du prix des habitations peut le freiner. Il est, dans ce contexte, important de suivre attentivement l'évolution du secteur de l'immobilier.

Les banques belges ont tendance à pratiquer des tarifs très légèrement inférieurs à ceux des banques de la zone euro (voir également Commissions Européenne, 2006). Une

nouvelle correction à la hausse des tarifs belges n'est donc pas à exclure. L'évolution des marges dépend évidemment étroitement de la concurrence entre les banques et du développement de nouveaux produits. D'importants coûts obligatoires peuvent représenter un stimulant à la fusion ou à la reprise dans le secteur bancaire. Les plus petites banques n'ont souvent pas la capacité d'appliquer d'importantes et onéreuses réglementations.

Littérature:

- BNB (2007), Financial Stability Review 2007
- Commission Européenne (2006), Interim Report II Current Accounts and Related services, 17 juillet 2006:
http://ec.europa.eu/comm/competition/antitrust/others/sector_inquiries/financial_services/interim_report_2.pdf

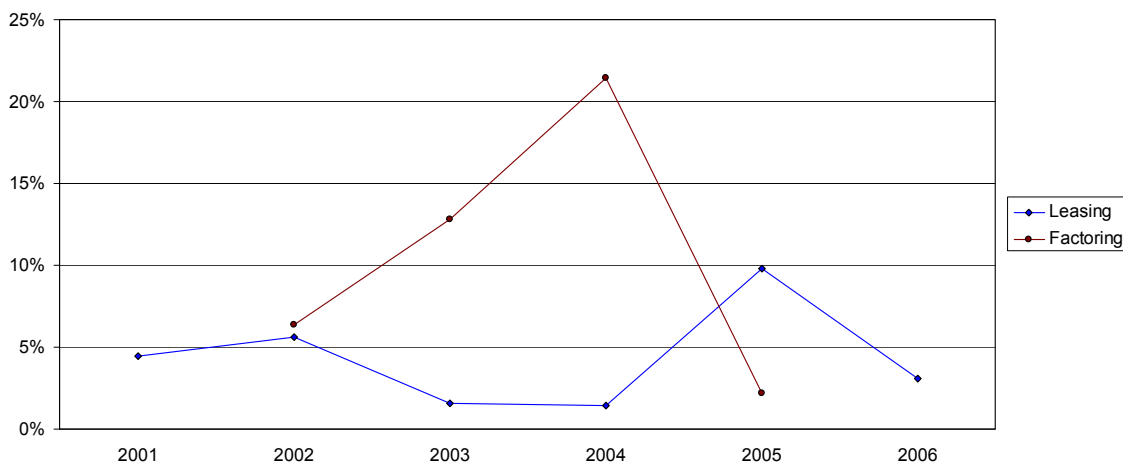
Glissement vers l'asset based lending: l'importance du leasing et du factoring

Les formes de financement basées sur des actifs ont, ces dernières années, pris de l'importance. Dans le cas de l'asset based lending, la banque utilise moins de capital économique car elle peut en partie s'appuyer sur les actifs sur lesquels le crédit est basé. Cette tendance, en provenance du monde anglo-saxon, fut soutenue par l'introduction de Bâle II. Les exigences de maintien de capital étant moins importantes pour le factoring et le leasing, les banques y recourent de plus en plus. Les paragraphes ci-dessous traitent de manière synthétique de l'évolution de ces deux formes de financement (voir également figure 6).

Leasing

La production belge annuelle du secteur s'élève pour 2006 à 3,96 milliards €. Le leasing est une forme de financement à long terme dans le cadre de laquelle une société de leasing achète un bien et le loue au preneur de leasing, qui peut exercer une option d'achat à la fin de la durée de vie du bien. Son avantage réside dans le fait que 100% du bien pris en leasing est financé et dans le fait que le donneur de leasing ne demande généralement pas de garantie, le bien restant sa propriété jusqu'à ce que le preneur de leasing lève l'option d'achat. En outre, grâce au leasing, le total du bilan peut être réduit (*sale and lease back*) et les ratios de solvabilité et de *return on equity* améliorés. Le principal désavantage du leasing est son coût, en règle générale, supérieur à celui du crédit d'investissement.

Figure 6 Evolution de l' Asset Based Lending en Belgique
(Croissance annuelle)



Source: CeFiP, International Factors Group et Association belge de Leasing (ABL).

Chiffres factoring: Croissance annuelle du chiffre d'affaires en Belgique et au Luxembourg. Notons que les montants des factures rachetées ne donnent pas d'idée des montants financés ni des montants assurés. Il n'existe pour le moment pas d'autres chiffres disponibles.

Chiffres leasing: Croissance annuelle de la production du total du leasing mobilier et immobilier des membres de l'ABL.

Factoring

Dans le cadre du factoring, l'entreprise revend ses créances professionnelles à la société de factoring qui lui livre en échange différents services: gestion du compte clients, veille des débiteurs, couverture contre les risques d'insolvabilité et financement (avance sur les factures non-payées de 70% à 90%, sous la forme d'un crédit de caisse ou d'un straight loan).

Le chiffre d'affaires du secteur connaît à l'heure actuelle une remarquable croissance. Fin 2005, il s'élevait à environ 13,5 milliards € pour la Belgique et le Luxembourg. Selon une estimation, 45% du chiffre d'affaires concernerait des relations transfrontalières. Le marché belge du factoring est de plus en plus mené par les banques⁸. Depuis Bâle II et l'accroissement de la sensibilité du Raroc⁹, les banques sont à la recherche de produits nécessitant moins de capital. Le risque est ici aussi peu élevé, les factures sous-jacentes formant une sécurité et le risque étant réparti et sélectionné. Outre les intérêts, une commission de factoring est également comptabilisée (0,1 à 2,5% du montant des factures cédées).

Les créances commerciales sont un poste important de l'actif et le factoring est la technique par excellence pour les financer. Le factoring est intéressant pour les starters, les entreprises en croissance et les PME qui, suite à Bâle II, rencontrent des difficultés pour obtenir un crédit.

Littérature

- De Tijd (2006), "ING stapt uit joint venture met KBC voor factoring", 2 juin 2007.
- Fonds Européen d'Investissement (FEI) (2006), "*JEREMIE*" *Analysis – Factoring (Belgium & Luxembourg)*.

⁸ 5 grands acteurs sont pour le moment actifs en Belgique, tous étant des filiales de banques : FCF de Fortis, IFB (depuis juin 2007 uniquement de KBC et plus d'ING), Commercial Finance Belux d'ING (créé en juin 2007), Dexia Factors de Dexia et Eurofactor du Crédit Agricole.

⁹ Risk Adjusted Return on Capital

L'importance des différents types de crédits

Le tableau 1 donne la répartition du montant total *accordé* entre les différents types de crédits¹⁰. Quelques constatations à ce sujet sont présentées ci-dessous:

- La part des prêts dont le terme est supérieur à 1 an (crédits d'investissement) est plus importante pour les plus petites entreprises.
- La part des prêts dont le terme est inférieur à 1 an (straight loans) est plus faible pour les plus petites entreprises.
- La part des prêts à taux de chargement forfaitaire est plus importante pour les indépendants et aux petites sociétés.
- La proportion d'avances en compte courant (crédits de caisse) est plus importante pour les indépendants et les petites sociétés.

Tableau 1 Type de crédit par catégorie d'entreprise sur base du montant de crédit accordé

Montant de crédit accordé (2006 Q4)	Avances en comptes courants	Prêts à terme ≤ 1 an	Prêts à taux de chargement forfaitaire	Prêts à terme > 1 an	Location-financement et opérations similaires	Prêts hypothécaires	Autres crédits à décaissement	TOTAL
Indépendants	10,0%	6,4%	6,7%	71,0%	0,0%	5,6%	0,2%	100%
Petites sociétés	9,2%	21,4%	5,9%	61,4%	0,0%	1,3%	0,8%	100%
Sociétés moyennes	7,3%	42,2%	1,7%	47,8%	0,1%	0,1%	0,8%	100%
Grandes sociétés	8,8%	52,3%	0,2%	37,9%	0,0%	0,0%	0,8%	100%
TOTAL	8,7%	37,0%	2,7%	49,9%	0,0%	0,9%	0,7%	100%

Source: CeFiP et BNB

Une comparaison entre les montants octroyés (tableau 1) et prélevés (tableau 2) montre que, pour les indépendants et les petites sociétés, la part du crédit de caisse parmi les montants prélevés est inférieure à sa part parmi les montants octroyés. Les sociétés moyennes et grandes en prélèvent par contre une plus grande part. Les straight loans sont par définition principalement utilisés par les plus grandes entreprises. Leur part parmi les montants prélevés est nettement inférieure à leur part parmi les montants octroyés. En ce qui concerne le crédit d'investissement, les proportions sont plus importantes parmi les montants prélevés.

¹⁰ Le CeFiP publie pour la première fois des données de la BNB sur l'importance relative des types de crédits. Ne disposant pas encore de suffisamment d'informations dans le temps, le CeFiP ne publie pour le moment aucun chiffre de croissance.

Tableau 2 Type de crédit par catégorie d'entreprise sur base du montant de crédit prélevé

Montant de crédit prélevé (2006 Q4)	Avances en comptes courants	Prêts à terme 1 an	Prêts à taux de chargement forfaitaire	Prêts à terme > 1 an	Location- financement et opérations similaires	Prêts hypo- thécaires	Autres crédits à dé- caissement	TOTAL
Indépendants	6,1%	5,5%	7,7%	74,1%	0,0%	6,5%	0,2%	100%
Petites sociétés	6,1%	16,3%	6,9%	68,5%	0,0%	1,9%	0,3%	100%
Sociétés moyennes	7,4%	27,3%	2,8%	61,7%	0,1%	0,2%	0,6%	100%
Grandes sociétés	13,0%	25,9%	0,3%	60,1%	0,0%	0,0%	0,7%	100%
TOTAL	8,4%	20,1%	4,1%	65,2%	0,0%	1,6%	0,5%	100%

Source: CeFiP et BNB

Financement public des PME en Belgique

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du financement des PME belges par les 4 plus importantes institutions publiques actives en la matière : (1) le Fonds de Participation fédéral, (2) la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) en région bruxelloise, (3) PMV-kmo en région flamande et (4) Sowalfin en région wallonne. Leur production commune représentait en 2006 environ 0,1% du PIB. Le financement des PME par les institutions européennes est abordé à la section suivante.

Une nouvelle mesure fiscale est d'application depuis le 1^{er} janvier 2006 et rend le financement par fonds propres plus attractif : la déduction des intérêts notionnels.

Tableau 3 Financement public des PME belges en 2006

	Région bruxelloise		Région flamande		Région wallonne		Fédéral	
	SRIB		PMV-KMO		Sowalfin/Invests		Fonds de Participation	
	Nombre	Montant*	Nombre	Montant*	Nombre	Montant*	Nombre	Montant*
Garantie								
Fonds Bruxellois de Garantie	202 (a)	17,30
Waarborgregeling	.	.	683	59,17
Garanties directes Sowalfin (b)	148	25,06	.	.
Garanties indirectes Sowalfin (c)	333	7,09	.	.
Prêt et/ou Investissement en capital								
SRIB (investissement en capital ou prêt) (entreprises en croissance) (d)	19	10,35
Brustart (investissement en capital ou prêt) (starters) (d)	6	1,79
Brusoc (principalement prêt) (d)	49	1,44
B2E (prêt, co-financement) (d)	5	1,33
ARK investeringen (investissement en capital) (e)	.	.	20	13,02
Vinnof (pour projets innovateurs) (f)	.	.	24	3,95
Financement d'incubation (starters)	.	.	6	0,40
Capital d'amorçage (starters)	.	.	7	2,43
PS** pour PME innovatrices (entreprises en croissance)	.	.	11	1,13
Winwinlening (g)	.	.	122	3,08
Sowalfin (PS**, co-financement)	123	21,46	.	.
Invests (investissement en capital ou prêt)	215	45,98	.	.
Fonds de Participation (PS**, co-financement)	632	61,50
Fonds de Participation (PS**, private investment facility: BA+)	19	1,98
Fonds de Participation (PS**, microfinance)	490	10,78
TOTAL (garanties+prêts+investissements en capital) (h)	281	32,21	849	79,23	819	99,58	1141	74,26
Nombre total d'accords en 2006 en Belgique (i): 3.090								
Montant total des accords en 2006 en Belgique: 285,29 millions €								

* en millions d'euros

** PS pour Prêt Subordonné

(a) Approximation du nombre d'accords en 2006 sur base du nombre de 252 nouvelles demandes introduites

(b) Garanties directement octroyées par la Sowalfin (=garantie)

(c) Garanties octroyées par un organisme tiers et également garanties par la Sowalfin (=contregarantie)

(d) Ces chiffres de production ont été établis sur base des rapports annuels de la SRIB de 2005 et 2006. Ils approximent la production effective.

(e) Investissements réalisés en 2006 par les ARKIV's dans lesquels le Fonds ARKImedes a investi. Le montant d'investissement de 13,02 millions d'euros représente l'apport du Fonds ARKImedes dans les ARKIV's (par approximation 50%) mais également les moyens propres des ARKIV's.

(f) Vinnof n'a été totalement opérationnel qu'à partir du 10 mars 2006.

(g) Le Winwinlening a été ajouté à la gamme de produits de PMV-kmo le 1er septembre 2006.

(h) Ces montants totaux sont uniquement donnés à titre d'illustration et regroupent trois produits publics différents aux risques différents:

les garanties, les prêts et les investissements en capital.

(i) Ces 3090 dossiers représentent moins de projets d'entreprises étant donné qu'un certain nombre de dossiers bénéficient

de plusieurs mesures publiques de financement

Les activités de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et du Fonds Européen d'Investissement (FEI) en Belgique

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a, en 2006, signé pour 531 millions € de contrats de financement avec des institutions belges. Cela représente 1,5% des contrats de la BEI en UE. Il s'agit en premier lieu de prêts individuels (individual loans) pour le financement de grands investissements.

En outre la BEI a lancé en mars 2006 un partenariat avec la SRIB et une ligne de crédit de 50 millions € a, dans ce cadre, été accordée à la filiale B2E. La filiale doit faciliter le financement à long terme des PME bruxelloises. Avec l'apport complémentaire de 28 millions € du Gouvernement Bruxellois et étant donné qu'il s'agit de cofinancement, c'est 156 millions € supplémentaires qui sont mis à disposition des entreprises bruxelloises¹¹.

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) fait partie du groupe BEI et soutient le financement des PME via des investissements dans des fonds de venture capital et de private equity et via la garantie de portefeuilles de crédit et de portefeuilles de garanties.

En 2006, le FEI a investi un total de 687,9 millions € en participations. Fin 2006, le portefeuille « equity » du FEI s'élevait à environ 3,774 milliards €, dont 35 millions € investis en Belgique.

Le FEI a donné, en 2006, des garanties pour un total de 2,0396 milliards €. Un contrat fut signé, pour la Belgique, avec BEL SME 2006 (17,4 millions €) et avec le Fonds de Participation (1 million €). Fin 2006, le portefeuille de garanties du FEI s'élevait à 11,14 milliards €, dont 385 millions € consacrés à la Belgique. Le tableau 3 donne un aperçu des activités du FEI en Belgique pour l'année 2006.

¹¹ Pour plus d'informations, voir: <http://www.eib.eu.int/news/press/press.asp?press=3084>.

Tableau 3 Activités du Fonds Européen d'Investissement (FEI) en Belgique

Moyens	Nom du deal	millions €	Part de la Belgique dans le portefeuille FEI
A. Investissements			
<i>A.1. Portefeuille avec Venture capital / private equity (situation au 31/12/2006)</i>			
		35	0,93%
<i>A.2. Investissements en 2006</i>			
Fonds FEI	CD3*	.	
B. Garanties			
<i>B.1. Portefeuille avec garanties PME (situation au 31/12/2006)</i>			
		385	3,46%
<i>B.2. Garanties PME en 2006</i>			
Fonds FEI	BEL SME 2006	17,4	1,72%
Commission Européenne: MAP	FDP (Loan Guarantees)	1	0,10%

* Le FEI s'engage à investir 4 millions € dans la CD3 (signé dans le courant de 2007)

Source: CeFiP et FEI

En Belgique, le FEI a procédé à des investissements dans les fonds suivants: Vives SA, Privast, Capital Partners, Capricorn Venture Fund N.V., E-Capital, Fagus NV (Fortis Bank Venture Capital) et IT Partners N.V.

Le FEI a accordé, en Belgique, des garanties à Mars 2005, au Fonds de Participation, à FCF 2001-1, au Crédit Professionnel, à Fortis Banque et à KBC Bank.

Littérature:

- Fonds Européen d'Investissement (FEI) (2006), "Belgique: 156 millions d'EUR pour les PME bruxelloises »: voir <http://www.eib.eu.int/news/press/press.asp?press=3084>, 09/03/2006.

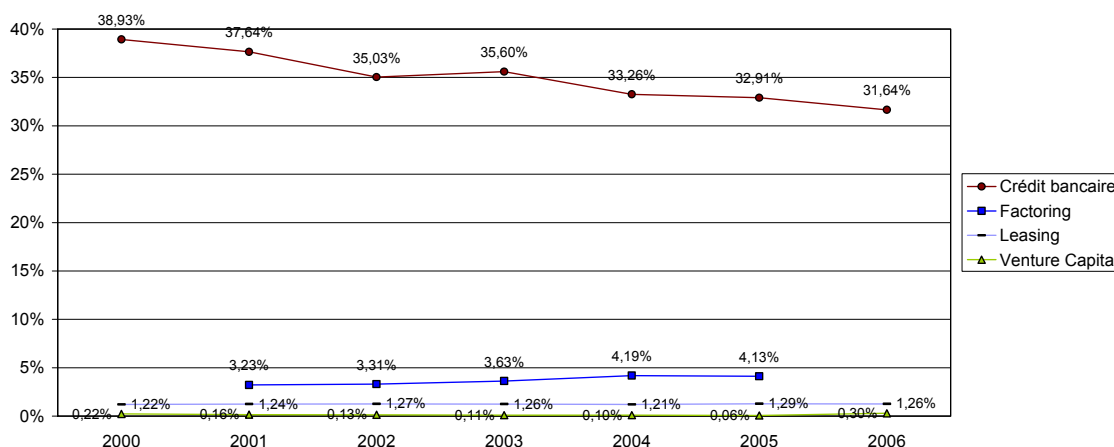
- Fonds Européen d'Investissement (FEI) (2007), *Annual Report 2006, Volume III, Statistical Report*, juin 2007

- Fonds Européen d'Investissement (FEI), *Annual Report 2006*, mai 2007.

Importance des formes de financement par rapport au Produit Intérieur Brut

La figure ci-dessous montre l'évolution des différentes formes de financement¹², exprimées en pourcentage du PIB (*penetration ratio*).

Figure 7 Evolution de certaines sources de financement en proportion du PIB



*Crédit bancaire: sur base des montants d'encours de crédits prélevés en fin d'année, source: CeFiP et BNB; Factoring: sur base des données annuelles des chiffres d'affaires pour la Belgique et le Luxembourg, source: International Factors Group; Leasing: sur base des chiffres de production annuels, source: Association Belge de Leasing (ABL); Venture Capital: sur base du total des investissements annuels belges en Belgique, source: Belgian Venturing Association (BVA). PIB source: Eurostat.

Le crédit bancaire est une alternative de financement flexible qui entre en ligne de compte pour la plupart des entreprises. La part du crédit bancaire par rapport au PIB suit une tendance décroissante. Le factoring¹³ et le leasing jouent encore un rôle limité en comparaison au crédit bancaire, ces produits ne convenant pas au profil de chaque entreprise. Le venture capital ne peut, par définition, être utilisé que pour un nombre restreint de projets. La proportion observée du venture capital par rapport au PIB n'est donc pas une surprise. Notons enfin que la figure ci-dessus montre l'évolution des montants d'encours de crédit bancaire prélevés alors qu'il s'agit pour le factoring, le leasing, le venture capital et le PIB de montants de "production". Les montants de

¹² Des chiffres complets relatifs à l'importance des business angels en Belgique en 2006 n'étaient pas encore disponibles lors de la publication de ce rapport. Les informations suivantes étaient malgré tout disponibles pour l'année 2006: non-compris la production de Business Angels Connect (auparavant Solvay BAC) à Bruxelles, on a dénombré en Belgique 306 membres/investisseurs, 35 deals en 159 projets présentés. Pour BAN Vlaanderen, le montant investi moyen pour les 17 deals réalisés en 2006 est de 141.176 € (apport total: 2.4 millions €) (Source: BANVlaanderen).

¹³ Chiffres factoring: Croissance annuelle du chiffre d'affaires en Belgique et au Luxembourg. Notons que les montants des factures rachetées ne donnent pas d'idée des montants financés ni des montants assurés. Il n'existe pour le moment pas d'autres chiffres disponibles.

production du crédit bancaire (exprimés en % du PIB) seront nettement moins élevés et pourraient présenter une évolution différente¹⁴.

Littérature:

- BNB (2007), Financial Stability Review 2007
- KfW (2005), “Die Kreditvergabe der deutschen Kreditinstitute: Aktuelle Zahlen zum Kreditneugeschäft”, *KfW-Research, MakroScope Nr. 16*, avril 2005.

¹⁴ A titre d’illustration, nous renvoyons aux données pour la zone-Euro dans BNB (2007), chart 8, graphique du dessous. Voir aussi KfW, 2005.

Continuer à améliorer les données sur le financement des PME

Cette rubrique présente une série de variables non-disponibles à l'heure actuelle mais qui, selon le CeFiP, présenteraient une valeur ajoutée certaine.

On a vu dans la dernière figure que nous disposions uniquement des montants d'encours de crédit bancaire (outstanding amounts). Des montants agrégés de production (new business) des crédits aux différentes catégories d'entreprises ne sont pour le moment pas disponibles. L'évolution des encours de crédit peut sensiblement différer de l'évolution des montants de production (KfW, 2005). L'évolution des montants d'encours n'est pas uniquement dépendante des montants de production mais également des remboursements¹⁵. Dans le cadre d'une analyse de l'offre et de la demande de crédit bancaire, ce sont les chiffres de production qui donneront l'information la plus précise.

Les chiffres susmentionnés relatifs au crédit bancaire ne procurent des informations qu'au sujet des indépendants et sociétés ayant effectivement reçu un crédit. Il serait intéressant de connaître le pourcentage de demandes de crédit rejetées par catégorie d'entreprise.

Des informations concernant le coût du crédit par catégorie d'entreprises auraient également une valeur ajoutée.

Enfin, des informations relatives à l'usage et à la valeur des différentes garanties par catégorie d'entreprise sont également d'un grand intérêt, notamment le nombre de garanties demandées et le montant des garanties par emprunteur.

Littérature:

- KfW (2005), "Die Kreditvergabe der deutschen Kreditinstitute: Aktuelle Zahlen zum Kreditneugeschäft", *KfW-Research, MakroScope Nr. 16*, avril 2005.

¹⁵ On distingue 4 types de plans de remboursement: (1) formule avec plan classique de remboursement dégressif (part du capital constante), (2) plan de remboursement constant (capital+intérêts égaux), (3) remboursement intégral du capital à l'échéance et paiement des seuls intérêts pendant la durée du crédit (bullet) et (4) plan de remboursement sur mesure.

Sources pertinentes de données concernant le financement des PME en Belgique

- Association Belge de Leasing (ABL): <http://www.blv-abl.be/fr/index.html>
- Banque Européenne d'Investissement (BEI): <http://www.eib.org/>
- Belgian Venturing Association (BVA): <http://www.bvassociation.org/>
- BNB: <http://www.bnb.be/>
 - BCE/BCB, Enquête MIR (données mensuelles)
 - BCE/BNB, Bank Lending Survey (données trimestrielles)
 - Centrale des crédits aux entreprises
 - Enquête d'automne sur les investissements (données annuelles)
 - Financial Stability Review 2007
 - Observatoire du crédit aux sociétés
 - Schéma A
- Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP): <http://www.cefip.be/>
 - Enquête CeFiP sur le financement des PME (annuelle)
 - Rapport CeFiP Financement des PME (données trimestrielles)
- Fonds de Participation: <http://www.fonds.org/>
- Fonds Européen d'Investissement (FEI): <http://www.eif.org/>
- PMV-kmo: <http://www.pmv-kmo.be/>
- Société Régionale d'Investissement de Bruxelles : <http://www.gimb.be/>
- Sowalfin: <http://www.sowalfin.be/>